

SOCIÉTÉ DE GESTION

Un capital ouvert aux indépendants

▶ Grâce à la création d'un groupe mutualiste, des CGPI peuvent accéder au capital d'une société de gestion

▶ Dénommée Pink Capital, cette dernière propose six fonds et des mandats axés sur la maîtrise des risques

Les sociétés de gestion détenues par les conseillers en gestion de patrimoine indépendants (CGPI) sont maintenant légion. Mais avec la création du groupe mutualiste Mutual Colors, plusieurs CGPI et anciens du monde de la finance ont industrialisé le processus en permettant à tous les conseillers décidant de placer un mandat dans la société Pink Capital, filiale de Mutual Colors, d'en devenir indirectement actionnaire. Cette entité, créée en janvier 2011, devient ainsi le premier groupe mutualiste du patrimoine indépendant. La société de gestion d'actifs Pink Capital, aujourd'hui au cœur du montage, présente une gamme de fonds et de mandats ventilée selon le niveau de risque qu'est prêt à supporter l'investisseur.

Des institutionnels aux indépendants. La mise en place de Pink Capital (et de Mutual Colors) aura duré deux ans durant lesquels de nombreux acteurs de la gestion de patrimoine en France et en Europe ont été consultés. Au départ, des institutionnels devaient participer au projet mais rapidement, l'équipe, elle-même composée de professionnels exerçant depuis plus de 15 ans (gestion d'actifs, gestion de fortune, développement technique et commercial), a décidé de faire appel aux CGPI. Arnaud Daury, président

de Pink Capital - et ancien de chez Natixis Multi-managers -, indique l'objectif de départ : « *Tout a été mis en œuvre pour opérer une gestion dynamique des risques et optimiser le couple rendement/risque de nos portefeuilles.* » L'une des bases de la réflexion initiale est de parier sur une approche par le risque et la maîtrise de la volatilité, qui optimise la stabilité des actifs du client.

Originalité de la structure. Dans un contexte de forte réglementation, notamment en termes de rémunération des intermédiaires, Pink Capital a décidé de répondre aux attentes de ses clients en proposant de nombreuses innovations à chaque étape de la chaîne, que ce soit l'approche produit, la rémunération des partenaires ou encore le modèle capitalistique. Ainsi, lorsqu'ils confient un mandat à Pink (d'au minimum 10 millions d'euros), les CGPI partenaires deviennent actionnaires de Mutual Colors, société détenant 50 % de Colors Global Partners International (le solde des parts de cette société étant détenu par six actionnaires ayant participé à l'origine du projet), cette dernière ayant vocation à détenir les parts des différentes entités du groupe (voir l'organigramme).

La première filiale de Colors Global, Pink Capital, est ainsi détenue à 43,5 % par le groupe, 9,8 % par des investisseurs privés et à un peu

plus de 46 % par ses dirigeants. Le nombre d'actionnaires de Mutual Colors devrait monter à 25 d'ici à la fin de l'année et Arnaud Daury prévoit 150 partenaires à l'horizon de trois ans. De nouvelles filiales seront créées, dont les noms seront déclinés en différentes couleurs (Red, pour Real Estate Développement, ou Green, pour une société spécialisée dans l'investissement socialement responsable).

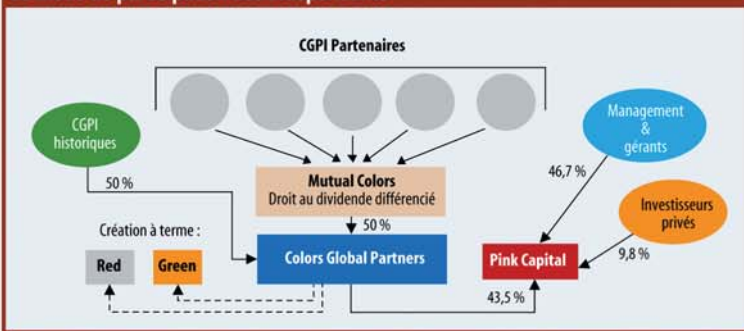
Une approche capitalistique innovante. Concrètement, dès lors qu'un CGPI aura confié son mandat à Pink, et après avoir reçu l'approbation d'un comité partenaire, il recevra une action du groupe Mutual Colors assortie d'un droit au dividende différencié. Sa rémunération proviendra alors de trois sources : les recettes issues des droits d'entrée, celles apportées par les rétrocessions sur encours auxquelles s'ajoute, le cas échéant, les dividendes perçus. Evidemment, la société de gestion distribue aussi des OPCVM pour lesquels elle propose de classiques rétrocessions (correspondant, comme souvent, à 50 % des frais de gestion), mais ces produits n'ouvriront pas le droit au distributeur à devenir actionnaire de la société.

Par ailleurs, dans un souci d'indépendance, le groupe a fait le choix de ne pas ouvrir, dans un premier temps, son actionariat à des institutionnels. Aujourd'hui, les partenaires CGPI portent donc une part significative du capital de toutes les structures.

La fidélité récompensée. Alors que, traditionnellement, la grille de rétrocessions est la même pour l'ensemble des conseillers (et fonction du niveau d'encours qu'ils apportent), Mutual Colors permet, par son mode de calcul du dividende reversé à chaque partenaire, de récompenser la fidélité de ces derniers. En effet, la rémunération de ceux qui auront soutenu le projet et accordé leur confiance dès le départ sera supérieure à celle des professionnels qui l'auront rejoint plus tardivement. Pour calculer le droit au dividende différencié, Mutual Colors prend en compte les critères de rentabilité optimisés par un « coefficient de fidélité » fixé à 1 à l'origine et qui s'apprécie de 0,1 point chaque année (et sera donc de 1,1 la deuxième année). Le dividende versé à deux partenaires apportant les mêmes encours sur la même offre sera donc plus important pour le plus ancien d'entre eux. ■

PAMELA WAJSMAN

Le mode de participation des indépendants



EN BREF

COLLECTE EN BAISSÉ POUR L'ASSURANCE VIE...

▶ Le montant de la collecte brute sur les quatre premiers mois de l'année s'élève à 47,5 milliards d'euros, en baisse de 13 % par rapport à fin avril 2010. Les versements sur les supports en euros diminuent de 16 % (40,4 milliards) et ceux sur les supports en unités de compte progressent de 1 % (7,1 milliards). Le montant des prestations versées augmente fortement par rapport à fin avril 2010 (+13 %, soit 35,3 milliards). La collecte nette baisse ainsi de 48 % par rapport à fin avril 2010. L'encours des contrats (provisions mathématiques et provisions pour participation aux bénéfices) augmente de 6 % sur un an pour atteindre 1,361 milliards d'euros. **Source : Fédération française des sociétés d'assurances**

... ET PROGRESSION DU LIVRET A

▶ La collecte du Livret A et du Livret de développement durable (LDD) au titre du mois d'avril 2011 est positive avec +2,23 milliards d'euros pour l'ensemble des réseaux. Sur les quatre premiers mois de l'année, elle s'élève en cumulé à +9,6 milliards d'euros. L'encours total sur les deux produits s'élève ainsi à 273,4 milliards d'euros à fin avril 2011 (204,3 milliards d'euros au titre du Livret A). **Source : Caisse des dépôts et consignations**

ALLIANZ FINANCECONSEIL LANCE UNE GRANDE CAMPAGNE DE RECRUTEMENT

▶ Le réseau salarié d'Allianz, Allianz FinanceConseil, communique sur sa campagne de recrutement de conseillères et conseillers

patrimoniaux en 2011 en précisant que les postes à pourvoir se situent dans la France entière.

Le groupe entend intégrer 500 nouveaux collaborateurs. Allianz FinanceConseil compte 3.200 collaborateurs dont 2.500 conseillers patrimoniaux (600 sont certifiés CGPC).

GROUPAMA AM CRÉE UNE DIRECTION DES GESTIONS SIGMA

▶ A la suite de l'obtention de l'agrément AMF le 14 avril dernier et de l'approbation de la fusion-absorption de Groupama Fund Pickers, Groupama Asset Management annonce la mise en place de sa nouvelle direction des gestions Sigma regroupant la multigestion directionnelle, la multigestion alternative et la gestion directe Sigma sur les produits absolute return et total return.

GAGNER
c'est d'abord
ne pas perdre

Brongniart Rendement

catégorie actions euro-général*

Brongniart Rendement :
+94,8 %

Eurostoxx :
-13,5 %

surperformance :

+ 108,3 %

depuis la création du fonds
le 22-02-2002*

Les performances passées ne préjugent pas des performances futures.
Sources : *Europerformance Morningstar au 28/02/2011.
Prospectus sur simple demande au 01 56 88 76 74 ou sur www.transatlantique.com

une gestion patrimoniale
au service des CGP

Transatlantique Gestion